

WPR/RC34.R13      RESOLUTIONS D'INTERET REGIONAL ADOPTEES PAR  
LA TRENTE-SIXIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE  
ET PAR LE CONSEIL EXECUTIF A SA SOIXANTE ET ONZIEME SESSION

Le Comité régional

PREND ACTE des résolutions suivantes adoptées par la Trente-Sixième Assemblée mondiale de la Santé et par le Conseil exécutif à sa soixante et onzième session :

- WHA36.12            La consommation d'alcool et les problèmes liés à l'alcool: Elaboration de politiques et de programmes nationaux
- WHA36.15            Substances de référence pour le contrôle de la qualité des médicaments: Mesures visant à faciliter leur sortie des Etats Membres et leur entrée dans ces Etats
- WHA36.21            Collaboration dans le système des Nations Unies: Questions générales - Contribution de l'Organisation mondiale de la Santé en ce qui concerne la participation des femmes à la promotion de la paix, de la coopération et de la santé à l'échelle internationale
- WHA36.30            La lutte antituberculeuse dans le monde - Analyse de la situation
- WHA36.35            Méthodologie et contenu du Septième rapport de la Situation sanitaire dans le monde au regard de la surveillance continue et de l'évaluation de la Stratégie mondiale de la santé pour tous
- EB71.R6             Politique en matière de bourses d'études